

LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



A LA SORTIE D'UN VIRAGE DANS UNE COURSE DE BOBSLEIGHS A DAVOS

CHRONIQUE

L'ÉPOQUE de l'année, où l'absence de notre directeur me procure le plaisir de reprendre contact avec les lecteurs du *Sport Universel Illustré*, coïncidant avec le ralentissement du steeple-chasing et du sport hippique en général, il m'est permis de négliger la revue habituelle des courses pour traiter de questions générales d'élevage et d'entraînement.

Cette année les statisticiens se sont attachés à noter plus soigneusement que de coutume les succès des grandes familles de pur sang ; et l'un d'eux a créé le nouveau terme de juments-bases, pour désigner les juments illustres, dont le nom se rencontre dans le pedigree des bons chevaux de tous les pays.

La statistique des juments-bases est en soi fort intéressante ; elle devrait tendre, selon son auteur, à resserrer encore la sélection déjà très restreinte avec l'application du système des nombres. A ne considérer que le résultat immédiat, il se peut qu'une sélection plus intense sur les noms des grandes juments souches soit encore, dans un temps rapproché, favorable à la naissance de quelques chevaux d'ordre, mais pour l'avenir de la race tout entière, la méthode n'est pas à encourager.

Considérons, en effet, les familles qu'on recherche le plus, et essayons de suivre leur trace dans le stud book à travers le temps ; nous constaterons qu'elles auront bientôt avoir duré suffisamment, puisqu'elles nous donnent aujourd'hui pour quelques grands chevaux, de nombreux sujets dégénérés dans leur structure et chez lesquels la qualité de course est très amoindrie.

Les sciences naturelles peuvent nous donner l'explication du problème. Pour conserver la grande qualité de course on a été obligé de multiplier l'in breeding. Or, on sait que l'usage des accouplements consanguins a vite fait de ruiner une race. La consanguinité additionne les tendances similaires des procréateurs. En elle-même, elle n'aurait ni inconvénients ni avantages : tout dépend de l'état individuel des reproducteurs. Elle aggrave les défauts comme elle affine les qualités. Elle pousse nos générations de chevaux de pur sang dans le même sens ; mais elle ne les entraîne pas forcément hors du bon chemin. Elle est une cause d'accélération, non forcément une cause de déviation.

Pour expliquer la dégénérescence, la consanguinité ne suffit donc pas. Elle aggrave les tares, elle ne saurait les créer. Où donc est et d'où vient la tare de la race pure ? Quel est ce défaut de la cuirasse que la consanguinité doit élargir à chaque génération. Voilà ce qu'il faut maintenant chercher.

Les familles fashionables remplissent aujourd'hui la fonction de courses et la fonction de reproduction presque exclusivement. Elles créent, conservent, propagent la qualité de course. C'est dire que leur dépense nerveuse est plus grande qu'elle ne devrait être. Dès lors leur appauvrissement biologique ne s'explique-t-il pas comme le corollaire d'une loi connue ?

C'est la loi établie par Carey et Spencer, et en vertu de laquelle les individus les plus parfaits deviennent les moins féconds. L'évolution individuelle est en antagonisme avec la dissolution procréatrice. Soit à cause du développement plus considérable des organes qui concourent à donner la valeur de course à l'individu, soit à raison de leur plus grande complexité de structure, soit parce que leur activité est accrue, la quantité de matériaux qu'ils exigent et qu'ils absorbent diminue d'autant la réserve des matériaux destinés à perpétuer la race.

Donc, les plus vaillants en course, les mieux doués pour courir seront aussi les moins prolifiques. Il semble que la nature jalouse n'affine les races que pour les condamner à mort.

Cette théorie paraît avoir pour elle la logique : si la fonction de course use les réserves de la force nerveuse, n'est-il pas logique que ces réserves fassent défaut à la fonction sexuelle ?

La qualité poussée à l'extrême et comme hypertrophiée devient un cas pathologique : elle écrase en quelque sorte les chevaux qui la véhiculent. Pour que la vitalité de la race se maintienne, un certain équilibre des fonctions est indispensable ; le déséquilibre entraîne bientôt la misère physiologique. Or, il n'est pas étonnant que les familles les plus recherchées par nos éleveurs, étant donné leur rôle intense dans la transmission de la qualité, soient les plus vites déséquilibrées. Nous qui sommes appelés, par métier, à voir annuellement

un grand nombre d'animaux, nous constatons chez les représentants actuels des grandes lignées des affections qui font défaut aux familles moins spécialisées : affections cardiaques, ostéite, usure nerveuse, asthénie, troubles du foie, de l'intestin, de la rate, etc... Cette supériorité morbide est sans doute la rançon de la suractivité fonctionnelle considérée dans toutes ses manifestations. La lame a usé le fourreau. Le surmenage provoqué par l'entraînement a entraîné l'usure nerveuse. La fatigue de l'union consanguine accélérant les fâcheux effets physiques, les éléments conservateurs de la race sont naturellement les plus vite brûlés. Les familles fashionables sont donc les victimes de cette haute qualité dont elles sont les gardiennes.

Ajoutons encore que le surmenage des étalons, pendant la période annuelle de la monte, s'ajoute aux effets pernicieux d'un entraînement irraisonné, mal appliqué, et d'une carrière de courses sévère.

Les éleveurs auraient donc tort de croire que les qualités supérieures des familles d'élite peuvent être conservées et concentrées indéfiniment de génération en génération. Les faits prouvent qu'une race qui se replie en quelque sorte sur elle-même se condamne à la déchéance. Si on ne veut pas voir son avenir compromis, il faudra donc qu'un jour la race pure fasse appel aux familles moins usées au point de vue nerveux.

Le retour aux familles démodées n'étant pas près de se produire, nous devons, pour courir au plus pressé, empêcher la dégénérescence de la race par tous les moyens que la physiologie moderne met à notre disposition. De tous ces moyens l'alimentation est de beaucoup le plus important. Suivant sa nature, l'alimentation transforme lentement la substance et avec elle les actes fonctionnels. Nous pouvons aujourd'hui, grâce à des régimes appropriés, basés sur l'étude de la tension artérielle, de la réaction urinaire, etc., modifier la texture des organes et faire échapper la race aux multiples causes de déchéance. La théorie, les formules *a priori* étant impuissantes à résoudre ce problème trop complexe, nous en avons cherché la solution pratique dans des expériences méthodiquement conduites. En outre, l'étude physiologique de l'énergétique musculaire nous a fait comprendre tous les avantages que les individus et la race pouvaient tirer des méthodes nouvelles.

Ces pratiques nous ont montré que, dans le succès d'un cheval de course, il y avait à considérer autre chose que l'influence héréditaire. La part de toutes les applications d'hygiène générale, la part de la gymnastique fonctionnelle, depuis le jour de la naissance du sujet jusqu'au moment où il est amené au poteau d'arrivée, doivent-elles être considérées comme secondaires ? Qui peut, au surplus, discerner nettement dans la valeur de course d'un poulain l'apport de l'hérédité et l'apport de l'éducation ? La part de la race et la part du milieu ? Ce qui jaillit des dons innés et ce qui découle des influences ambiantes en élevage et en entraînement ? Nous sommes ordinairement inclinés à faire honneur à la transmission héréditaire plutôt qu'à l'élevage et à l'entraînement.

On a remarqué que la qualité se rencontre chez un plus grand nombre de chevaux en Angleterre que partout ailleurs. Les lois de l'hérédité auraient-elles donc plus de puissance en Angleterre ? Non, mais les élevages y sont plus nombreux, mieux tenus, les chevaux courent moins souvent et sont moins usés.

Il resterait peut-être un moyen de décider entre les deux facteurs : si l'on pouvait, par exemple, constater l'aptitude avant les effets de l'entraînement, surprendre la nature au prime saut, dans son premier jet, avant l'action du travail, de l'entraînement : La chose est presque possible aujourd'hui ; avec les moyens physiologiques, que nous indiquerons dans un autre article, nous montrerons qu'on peut déterminer la valeur physiologique d'un poulain.

Mais les caractères des poulains changent et les seuls importants pour la carrière de courses sont ceux qui ont persisté jusqu'à la fin de la deuxième année.

A vrai dire, nous préférons d'ordinaire expliquer la valeur du cheval de course par l'hérédité plutôt que par l'entraînement ; c'est, sans doute, que l'opération de celle-là nous paraît plus mystérieuse et, par là-même, plus admirable.

ORMONDE.





LE PESAGE DE PAU LE JOUR DU GRAND PRIX

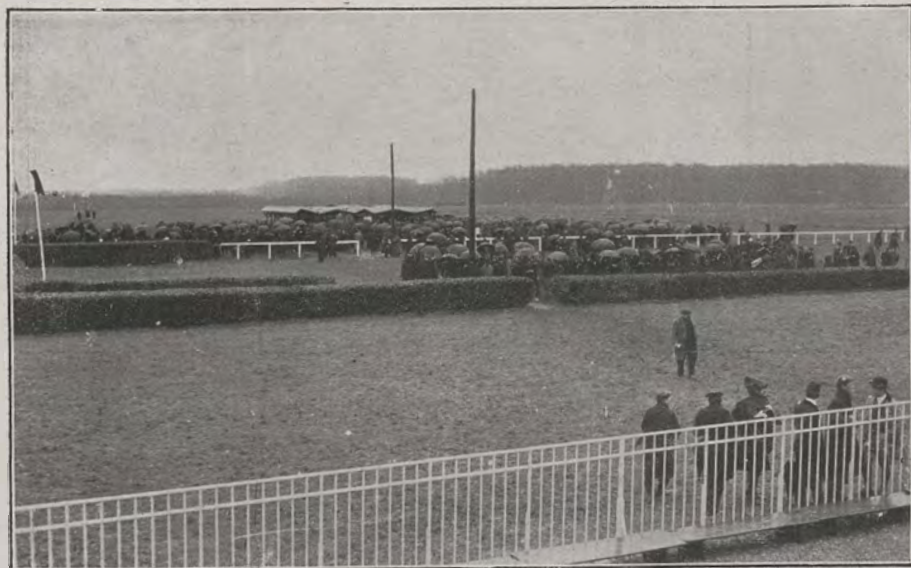
LE MEETING DE PAU

Le meeting de Pau dont la réunion d'ouverture s'était déroulée dans des conditions brillantes et par un temps des plus agréables, ne fut, par contre, pas favorisée par le soleil lors des journées suivantes.

Le résultat à détacher de la première réunion fut la victoire d'une



PENDANT L'AFFICHAGE



LA PELOUSE DE L'HIPPODROME DE PAU

FRANCE dont nous reproduisons quelques photographies revint à la pouliche de M. Ch. Brossette, Adoration, qui s'assura assez facilement le meilleur sur Kimmer et Pacificateur.

Donapalé s'élançait en tête dès le départ devant Pacificateur et Kimmer tandis qu'Adoration, qui faisait quelques fautes bien compréhensibles du reste chez une novice, restait dans le peloton. Elle rejoignait les leaders dans les tournants, s'assurant l'avantage dès l'entrée de la ligne droite et remportait la première place par deux longueurs.

Le 3^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (4.000 mètres) voyait onze chevaux s'aligner sous les ordres du starter, Hypnos, Austral et Appendicite étant les plus appuyés des parieurs.

Ratafia II et Picarraï ont mené bon train devant Hypnos et Appendicite. Peu après la chute de Gutiaz Barkha et de Héron, Hypnos prenait la tête mais après le dernier tournant Appendicite venait à sa hauteur et le battait sans le

jument de M. J. Lieux, Mademoiselle Marguerite, dans le Prix du Cercle Anglais (Haies Handicap 3.000 mètres). Derrière elle, Roi du Médoc, à M. Guestier, et Guindale, à M. H. de Juge, fournissaient d'excellentes courses.

Le Prix des Drags (steeple-chase 3.800 mètres) se terminait par la victoire de Rouziers qui, faisant ses débuts sur l'Hippodrome du Pont-Long, gagnait de peu devant Feu de Bengale.

Le 1^{er} Prix de la Société des Steeple-Chases de France donnait lieu également à une belle arrivée. Le hongre de M. L. Nounez, Francœur II, que l'on avait vu cet hiver à deux reprises sur l'hippodrome du Trotting, s'assurait le meilleur d'une tête sur Kimmer.

La seconde réunion du meeting, comme nous l'avons déjà dit plus haut, eut à souffrir du mauvais temps. Une violente tempête sévit sur la région, la pluie et le vent faisaient rage et l'assistance était des plus réduites.

Malgré le terrain très alourdi, le sport fut pourtant excellent et de nombreux compétiteurs se présentèrent au départ de chaque épreuve.

LE 2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLÉ-CHASES DE



LE PARC AUX VOITURES A L'ENTRÉE DU PESAGE



Donapalé Pacificateur Kimmer

PAU, 3 FÉVRIER — LE SAUT DE LA DOUBLE BARRIÈRE DANS LE 2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE

moindre effort de trois longueurs. Ratafia II terminait bon troisième devant Picarraï.

APPENDICITE, né en 1904, par Miroir de Portugal et Mademoiselle de Chalmont, chez M. R. Cramail, fut vendu yearling lors d'une vente Chéri à Saint-James, 4.400 francs, à M. C. Carter.

Il ne courait jamais en plat et faisait ses débuts à 3 ans sur les haies dans le Prix de l'Avenir à Bordeaux, où il terminait non placé.

Il était plus heureux à 4 ans et sur sept épreuves qu'il disputait, il en remportait cinq et se plaçait dans les deux autres.

Débutant sur les gros obstacles à Pau, sous les couleurs de son actuel propriétaire M. H. Goodacre, il se classait premier dans quatre Prix de la Société des Steeple-Chases à Pau et dans le Prix de l'Avenir à Bordeaux.

Moins heureux la saison dernière, Appendicite se présentait quinze fois sur le turf ne remportant que deux victoires : le Prix de la Vilaine à Enghien et le Prix Xaintraillès à Auteuil.

Sa première sortie à Pau, cette année, fut une victoire, il disputa ensuite le Grand Prix de Pau où, favori, il termina quatrième derrière Rouziers, Kimmer et Feu de Bengale.

LE PRIX DE LA PELOUSE (haies 3.000 mètres) qui clôturait la seconde journée du meeting fut l'occasion d'une nouvelle victoire de l'écurie Goodacre. Le lot des concurrents était excellent et douze chevaux se présentaient sous les ordres du starter.

Velia, Lagadec, Va Bon Train II prenaient tout d'abord la tête tandis que Roitelet IV, fort sagement monté, restait en queue du peloton.

Le leader Lagadec qui était resté seul en tête se voyait rejoint en face par Roi du Médoc et Mademoiselle Marguerite, tandis que Roitelet IV et Maurienne se rapprochaient.

La lutte finale se passait,

du reste, entre ces deux chevaux, Roitelet s'assurait le meilleur après la dernière haie et l'emportait de deux longueurs devant Maurienne, Roi du Médoc, Va Bon Train II et Lagadec.

ROITELET IV, qui vient de faire preuve d'une forme merveilleuse, est né en 1904, par Begonia et Révolte, chez M. P. Desclos.

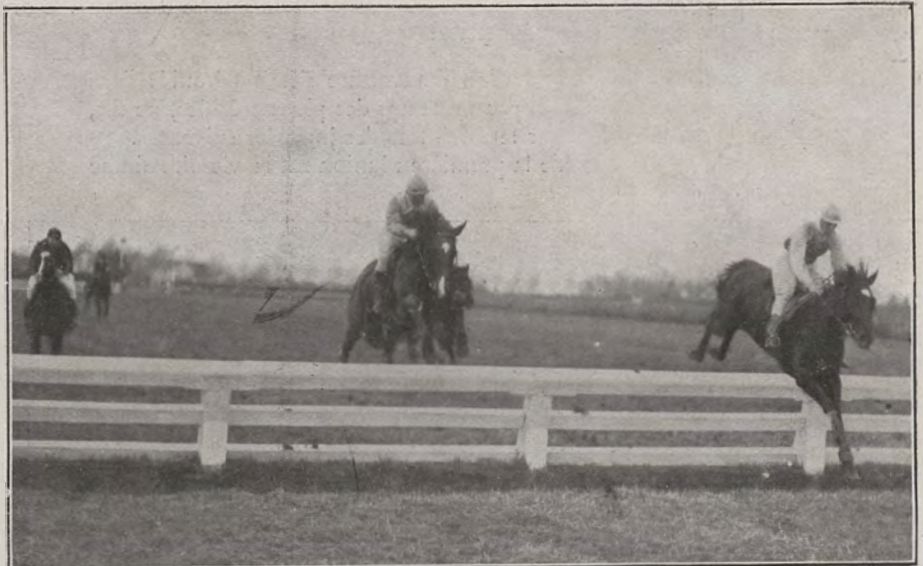
Il débutait en plat à 2 ans dans le Prix d'Herblay, à Maisons-Laffitte sous les couleurs de F. Carter. Disputant cinq épreuves en cette première année de courses il se plaçait à deux reprises différentes.

Acheté par M. Liénart, il courait huit fois en plat à 3 ans remportant deux épreuves : le Prix du Verrou au Tremblay et le Prix Jeanne d'Arc à Compiègne.

Il débutait en haies à 3 ans non placé dans le Prix du Début, à Enghien, paraissait dix autres fois en obstacles ne remportant qu'une victoire, le Prix du Kursaal, à Lucerne.

Mis en vente à 4 ans, il était acheté chez Chéri à Saint-James, par M. Goodacre, son propriétaire actuel, 4.100 francs et remportait deux victoires lors de son unique sortie de l'année en obstacles, le Prix de l'Ormeau et le Prix de la Société Sportive d'Encouragement à Langon.

La saison dernière, Roitelet IV parut dix fois sur nos hippodromes ne se classant qu'une fois premier dans le



Donapalé Domination Kimmer

LE SAUT DU BROOK DANS LE 2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE CHASES DE FRANCE



APPENDICITE, CH. B. B. NÉ EN 1904, PAR MIROIR DU PORTUGAL ET M^{lle} DE CHALMONT APP. A M. GOODACRE

VAINQUEUR DU 3^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE CHASES DE FRANCE, A PAU

Prix de l'Agly à Saint-Ouen.

Bénéficiant d'une forme merveilleuse, il vient de remporter deux victoires consécutives à Pau, le Prix de la Pelouse et le Prix du Pont-Long.

La troisième réunion du meeting de Pau, la plus importante puisque son programme comportait le Grand Prix Annuel, a également été fort contrariée par la pluie.

Malgré les intempéries une nombreuse assistance était présente.

Le sport fut, du reste, des plus intéressants et de nombreux concurrents se présentèrent aux départs des diverses épreuves portées au programme.

LE GRAND PRIX DE PAU (Steeple-Chase 4.300 mètres) fut également contrarié par le mauvais temps,

et se disputa sous la pluie.

Le terrain très lourd influença quelque peu les résultats et le vainqueur Rouziers, dont nous reproduisons ci-contre la photographie, doit à l'état de la piste sa victoire facile.

Douze concurrents prenaient le départ de cette course où Appendicite et Bonfire se partageaient les faveurs des parieurs.

Picarrai, Bonfire et Rainy Hours, menaient tout d'abord devant le peloton fort égrené. Bonfire qui allait remarquablement bien, glissait au second saut de la rivière, Picarraï culbutait au talus; Rainy Hours et Héron étaient arrêtés.

Rouziers profitant de ces circonstances passait alors premier et conservait la tête jusqu'au poteau, malgré un bon retour de Kimmer qui avait trop attendu pour refaire son retard et qui succombait d'une longueur et demie.

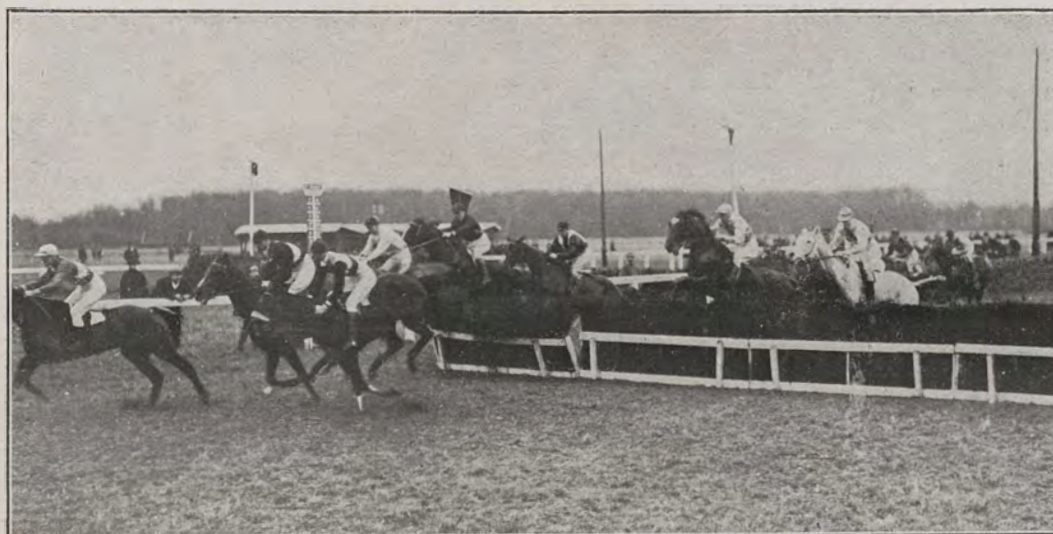
Feu de Bengale terminait troisième devant Appendicite dont la mauvaise course avait causé une réelle déception, et Para Bellum.

ROUZIERS, né en 1905 par Lutin et Rancune, chez M. Caillault débuta à 3 ans en plat sous les couleurs de son éleveur dans le Prix de Boulogne à Longchamp où il terminait non placé.

Disputant cette même saison, sept épreuves de plat, il remportait à Lyon le Prix du Conseil général.

Dressé sur les obstacles, il débutait à Auteuil à 4 ans dans le Prix du Belvédère; il courait ensuite huit autres épreuves d'obstacles se plaçant à trois reprises.

Acheté à la fin de la saison dernière par M. H. de Rivaud, il disputait sans succès deux courses de haies



PAU, 3 FÉVRIER — LE SAUT D'UNE HAIE DANS LE PRIX DE LA PELOUSE
VELIA, LAGADEC, FAIRY QUEEN ET VA BON TRAIN II TIENNENT LA TÊTE



ROITELET IV. H. AL., NÉ EN 1904, PAR BEGONIA ET RÉVOLTE, APP. A M. H. GOODACRE
VAINQUEUR A PAU DES PRIX DE LA PELOUSE ET DU PONT-LONG



ROUZIERS, CH. ALEXAN, NÉ EN 1905, PAR LUTIN ET RANCUNE, APP. A M. DE RIVAUD,
PHOTOGRAPHIÉ, SOUS LA PLUIE, APRÈS SA VICTOIRE DANS LE GRAND PRIX DE PAU

sous les couleurs de son nouveau propriétaire.

Il remportait cette année sur l'hippodrome de Pau, deux victoires consécutives avant de se classer premier dans le Grand Prix ou ses qualités d'endurance et d'aptitude pour le terrain lourd l'ont servi à souhait.

La dernière épreuve de la troisième journée du meeting paalois, le Prix du Pont-Long (haies, 3.200 m.)

se terminait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, par la victoire du poulain de M. H. Goodacre, Roitelet IV.

Neuf concurrents se présentaient au départ de cette épreuve. L'écurie Ballero, représentée par Melbourne et Miss Ferreira, occupait la place de première favorite au pari mutuel, devançant de peu Roitelet IV, très indiqué par sa victoire du jeudi précédent dans le Prix de la Pelouse.

Garde Malade II, Guindale, Yzosse et Brelan prenaient tout d'abord le commandement, tandis que Roitelet IV rééditant la course d'attente restait en queue du peloton.

Après les tribunes, Sylvie prenait la tête, tandis que Mlle Marguerite et Melbourne se rapprochaient.

Dans les tournants seulement Roitelet IV commençait son effort.

Venant complètement en dehors, il prenait l'avantage dans une excellente pointe bien ménagée et l'emportait d'une demi-longueur sur Melbourne, qui battait d'une tête Guindale.

Brelan terminait quatrième.

Malgré le mauvais temps, le meeting paalois remporte, on le voit, son habituel succès.

LE FURETAGE DU LAPIN

La clôture générale de la chasse à tir, arrêtée voilà quinze jours, pourrait être qualifiée, sur les affiches officielles, par un terme plus particulier.

Outre qu'elle comporte déjà des restrictions concernant la bécasse et les oiseaux d'eau, il est encore permis aux plus passionnés de tirer des coups de fusil en toute sécurité. Maître Jeannot est là qui, en période de fermeture, redevient un gibier honorable. Car, vous savez que, considéré comme un animal nuisible, il peut, avec autorisation, être détruit en tout temps. Destruction. Voilà un mot qui effraie bien des sportsmen. N'est-il pas un peu synonyme de massacre, et quel chasseur oserait jamais courir le risque d'être mêlé à pareille aventure. Détruire le lapin, ce n'est pas chasser. Fureter le lapin, c'est cependant bien un sport, un véritable sport cynégétique avec tout l'imprévu, toute l'émotion, tout l'effort qui le rendent si captivant ! En doutez-vous ? Puissé-je vous convaincre en

vous priant de relire avec moi le si joli passage que M. de Cherville, dans son *Histoire naturelle en action*, consacre à la chasse au furet. Car si vous en doutez, il n'y a pas à cela d'autres raisons que celles-ci : Ou bien vous n'avez jamais fureté et vous êtes alors excusable, ou

bien vous n'avez jamais lu de Cherville, et puis-je vous êtes chasseur, je ne vous comprends plus. Mais comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, ouvrez le livre et suivez le furet :

« Il est parti, on entendrait une mouche voler. Bientôt un bruit sourd, mat, s'élève des entrailles de la terre. Les hôtes du logis frappent le plancher de leurs pattes de derrière pour se communiquer l'émoi que leur cause ce désagréable visiteur. A ce bruit, succède un autre bruit plus intense, plus caractéristique ; ce sont comme les roulements d'un tonnerre souterrain ; en réalité, les trépidations

du steeple-chase effréné auquel les pauvres animaux, aiguillonnés par la terreur, se livrent dans leurs galeries ; souvent un cri d'angoisse



LE DÉPART POUR LE FURETAGE



PENDANT LE FURETAGE

mêle sa note aiguë à ces notes graves, le roulement s'accroît, grandit, se rapproche de la surface. Sur le terrier, tous les cœurs palpitent à l'unisson, toutes les respirations sont suspendues, toutes les mains se crispent sur les fusils; j'en sais que ce grondement fait pâlir : le lapin va sortir; il est sorti.

Si prévenu que l'on soit, l'irruption est si violente qu'elle vous étonne. Un lapin qui déménage devant le furet ne court pas, il vole et il rampe tout à la fois; c'est la rapidité de l'oiseau unie aux tortillements du reptile; l'œil s'évertue à le suivre à travers les cépées et il échappe toujours au point de mire; celui-là seul en aura raison qui saura jeter son coup de fusil non pas où il passe mais où il passera.

La fusillade commence, les détonations se succèdent presque sans intervalles; on tire devant, on tire derrière, sans compter le garde

qui, du monticule où il flanque le corps d'armée, pelotte bien proprement deux ou trois fuyards, histoire d'achever les blessés de monsieur ! Et quand c'est fini, à cent pas on recommence.

Le furetage à blanc, c'est-à-dire au fusil, serait un plaisir des dieux si quelques petits accidents ne venaient pas en atténuer les charmes. Tantôt vous ne rencontrerez que des habitations parfaitement veuves de leurs habitants; tantôt un lapin madré ou possédant une haute opinion de votre adresse, préférera se laisser plumer vif plutôt que d'essuyer votre feu; une autre fois le furet, ayant poussé un des habitants de la garenne dans un « accut », sera parvenu à le saisir à la nuque, et, ayant bien bu, bien mangé, en véritable épicurien, il se décidera à faire un somme. Dans ce dernier cas, la partie de plaisir devient une corvée assez fastidieuse pour vous mériter une indulgence plénière. On frappe avec le pied l'orifice des terriers, on tire un coup de fusil dans une de leurs galeries; on appelle Coco avec l'accent le plus persuasif; je vous en souhaite ! Coco, qui s'est douillettement couché sur le cadavre de sa victime, pense que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et vous voilà condamné à battre la semelle, jusqu'à ce que ce fantasque collaborateur se décide à quitter son terrier. »

C'est évidemment fort désagréable mais, à part ces inconvénients, quelle jolie description d'un amusant procédé et comme nous voilà loin de ces fâcheux qui condamnent en trois phases un sport qui en vaut un autre : « Le furetage ! La belle affaire que de mettre un animal au trou et de fusiller à bout portant les malheureux lapins qu'il en fait sortir. Où est le sport dans ce divertissement barbare ? Quelle chasse est-ce donc que cet assassinat en guet-apens ? » Vous souriez et vous vous dites que voilà de bien grands mots pour pas grand'chose. C'est mon avis, mais il y a des gens qui ne raisonnent pas autrement.

Tous les furets, heureusement, ne sont pas du modèle de Coco, à M. de Cherville. Et j'ai connu plus d'un Jean-Marie, plus d'un Baptiste qui ont fait le bonheur des gardes et les délices de leurs patrons. J'en sais un qui est extraordinaire. Arrêté au bord des terriers, son propriétaire le sortant du sac, le lâche avec un mot d'encouragement ainsi qu'il ferait en découplant un chien. Aristide s'échappe et arrête devant une gueule. Là, il s'arrête et donne un coup de nez

dans la direction du trou. S'il ne perçoit rien, inutile d'insister, le terrier est vide pour le moment vous n'avez plus qu'à vous rendre au suivant. Si, au contraire, le furet a senti quelque chose, il entre immédiatement sous terre sans qu'il soit besoin de l'y engager et vous n'avez plus qu'à armer votre fusil, le lapin sortira bientôt.

Aristide ne se trompe jamais, du moins il ne s'est pas encore trompé, mais

son propriétaire peut avoir confiance en lui, il est probable qu'il ne cessera pas demain de lui donner satisfaction et je vais vous dire pourquoi : Aristide est un ancien furet de braconnier.

Incorrigible, celui-ci faisait le désespoir du garde qui avait renoncé à lui faire des procès et cela pour plusieurs raisons : d'abord parce que le braconnier avait fini par pas mal se moquer des procès qu'il

considérât au contraire comme des titres de gloire et dont il s'enorgueillissait davantage au fur et à mesure qu'en augmentait l'énumération sur son casier judiciaire; ensuite parce que le garde avait appris à connaître, comme nous aussi d'ailleurs, la mansuétude des juges à l'égard des braconniers.

Mais un jour, le garde surprit le braconnier au moment où, grâce à Aristide, il venait de s'emparer de deux jolis lapins : « Ah ! coquin, lui dit le garde, je t'y pince encore. Tu n'y coupes pas, cette fois, pour un bon procès ». Mais devant le sourire ironique du braco, le garde eut une idée superbe : « Au fait, ajouta-t-il, je renonce à te traîner en justice mais je confisque le furet ». Et il passait à son épaule la bretelle du sac où de lui-même Aristide était venu se cacher dès le début de l'affaire. Maître braconnier pâlit, se lamenta en une suite de jérémiades où étaient mêlés à la fois la dureté des temps, son propriétaire, sa femme et ses enfants en bas âge.

Pour être garde, on n'en est pas moins homme et le nôtre le montra bien : « Ecoute, dit-il, je ne confisque pas ton furet : je te l'achète. Voilà cent sous et sauve-toi vite ». Cent sous, cela valait mieux que les quarante qu'aurait donné pour les deux lapins l'aubergiste recéleur, mais déduction faite du prix du vol, c'était vraiment donner Aristide que de l'abandonner pour trois francs. Cependant, l'instant n'était pas aux plaisanteries, la décision du braconnier fut bientôt prise, et il se résigna sans murmurer. Jacques LUSSIGNY.



FURETAGE DANS LA BERGE D'UN COURS D'EAU



LE RAPPORT



VUE GÉNÉRALE DE DAVOS

LES SPORTS D'HIVER EN SUISSE

Nous avons relaté, ici même, les efforts tentés depuis quelques années par le Touring-Club de France et le Club Alpin pour implanter en France la pratique des sports d'hiver.

Nous avons donné de longs comptes rendus des grandes semaines d'Hiver organisées en ces dernières années, et nous avons été les premiers à nous réjouir des merveilleux résultats obtenus.

Tout en applaudissant cette heureuse initiative et en espérant que les sports d'hiver prendront en France une plus grande extension, il est de notre devoir de constater que nous sommes loin, bien loin même, de la Suisse, véritable patrie des sports de la neige et de la glace.

Aucun pays, aucune contrée, n'est du reste plus privilégiée au point de vue climat et température, et c'est ce qui explique l'engouement des sportsmen pour les nombreuses stations hivernales helvétiques.

Parmi les villes qui attirent chaque saison les sportsmen, il convient de citer Davos, Saint-Moritz et Klosters, qui sont les plus recherchées.

Davos la plus connue est merveilleusement située dans une vallée à 1.560 mètres au-dessus du niveau de la mer, et cette situation privilégiée lui permet de posséder toujours la couche de

neige suffisante à la pratique des sports de la neige. Des montagnes peu élevées entourent la ville, l'abritent du vent tout en permettant au soleil de venir réchauffer les sportsmen de ses rayons.

Même dans les jours les plus courts de l'année en fin décembre et au commencement de janvier, de 9 h. 1/2 du matin à 4 h. 1/2 du soir, le soleil brille à Davos et permet aux sportsmen de se livrer aux plaisirs du bain de soleil — comme le montre, du reste, la photographie que nous publions ci-contre.

Abritée du vent, réchauffée par le soleil, Davos jouit d'un climat idéal et par 10 degrés de froid, l'on éprouve la même sensation que par 20 à 25 degrés de chaleur.

C'est en simple veston sous un ciel bleu et absolument pur que l'on se livre à la pratique des sports d'hiver et malgré cela, la grippe et la bronchite sont pour ainsi dire inconnues.

Rien d'étonnant à ce que, dans de telles conditions, les sports d'hiver n'attirent chaque saison dans ces stations de très nombreux pratiquants.

Le ski, la luge, le patin, le skeleton et le bobsleigh sont en honneur, en effet, depuis 20 ans environ à Davos, à Saint-Moritz et à Klosters du 1^{er} novembre à fin mars, c'est-à-dire durant cinq mois consécutifs.

Cette longue saison permet à ces villes de faire des frais d'orga-



LE BAIN DE SOLEIL DEVANT LES HOTELS DANS LES RUES DE DAVOS.

nisation considérables et d'attirer chez eux tous les fanatiques de la neige et de la glace qui se recrutent dans tous les pays de notre vieille Europe.

L'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, la Hongrie, la Belgique et l'Italie sont chaque saison largement représentées; par contre les sportsmen français sont en minorité. Il est vrai que la qualité supplée la quantité et que plusieurs de nos compatriotes ont prouvé leur valeur, et se sont imposés par toute une série de brillants succès.

Nous avons déjà traité, ici même, des différents sports d'hiver, nous reviendrons pourtant brièvement sur ceux pratiqués dans les stations suisses et qui sont: le ski; la luge; le patinage et ses dérivés le hockey sur glace et le bandy; le curling; le skeleton et enfin le bobsleigh.

Les deux premiers sports nommés le ski et la luge ne demandent pas de terrains absolument spéciaux.

Le ski pourtant dont nous avons déjà à maintes reprises donné la description, demande un assez long apprentissage.

Il se pratique à Davos comme ailleurs sur les flancs des montagnes avoisinant la ville; les skieurs après avoir escaladé les pentes dévalent ensuite à toute allure.

Les excursions organisées durant la saison, réunissent toujours de très nombreux amateurs.

Quant aux fameux concours de sauts vulgarisés par la photographie, ils ne mettent aux prises que des professionnels.

Nombreux sont toujours les spectateurs lors de ces manifestations sportives où les Norvégiens excellent.

Prenant un élan formidable ils se laissent dévaler à toute allure, franchissent le tremplin et bondissent dans le vide pour rejoindre pieds joints le sol sur une pente très rapide après une merveilleuse envolée qui varie de 30 à 40 mètres.



UN SAUT EN SKIS. LE SAUTEUR VIENT DE QUITTER LE TREMPIN DE NEIGE ET SURPLOMBE LA PENTE RAPIDE QU'IL VA REJOINDRE APRÈS UN SAUT DE 40 MÈTRES

Le record du monde actuel de saut, détenu par 45 mètres, fut établi en 1909, à Davos.

Les concours de sauts organisés cette saison à Davos obtinrent comme à l'ordinaire un succès complet. Les performances réalisées n'eurent rien à envier à celles réussies lors des saisons précédentes, et les sauts par deux de front exécutés par les champions norvégiens captivèrent au plus haut point les nombreux hivernants qui ne manquaient pas d'assister à ces concours.

Outre les excursions et les concours de sauts, le ski est fort employé dans les stations suisses pour la pratique du ski-joring sport agréable et des plus attrayants, ou le skieur traîné par un cheval, parcourt à belle allure les plaines

neigeuses.

Si le ski nécessite un apprentissage, la luge au contraire peut être considéré comme le moins difficile des sports d'hiver; rien n'est plus facile en effet que de se laisser dévaler les lignes droites, et sa pratique est à la portée de tous.

La luge est un petit traîneau en bois de 25 à 30 centimètres de



UN CONCOURS DE SAUTS EN SKIS A DAVOS

haut, avec patins de fer ou d'acier, sur lequel on s'assied, les jambes en avant. La direction est obtenue avec les pieds : pour tourner à gauche, on fait frotter à terre le pied gauche et inversement pour tourner à droite; pour augmenter de vitesse, on se couche sur le dos le plus en arrière possible.

Les chemins neigeux et en pente suffisent pour la pratique de la luge.

On augmente pourtant la difficulté en traçant des pistes spéciales très rapides et comportant de nombreux virages très relevés.

Le lugeur les abordant à une vitesse de 50 kilomètres à l'heure et même quelquefois plus, doit conserver tout son sang-froid pour ne pas verser.

Les chutes sont du reste nombreuses mais heureusement sans gravité.

Une des meilleures pistes de luges de Suisse est certainement celle de la grande Schatzalp à Davos, dont nous aurons du reste l'occasion de reparler qui mesure 3.425 mètres et comporte de nombreux virages de glace.

À Davos, à Saint-Moritz et à Klosters sont organisées chaque saison de fréquentes courses de luges. Réservées aux sportsmen, aux dames ou aux enfants, elles réunissent toujours de 150 à 200 participants.

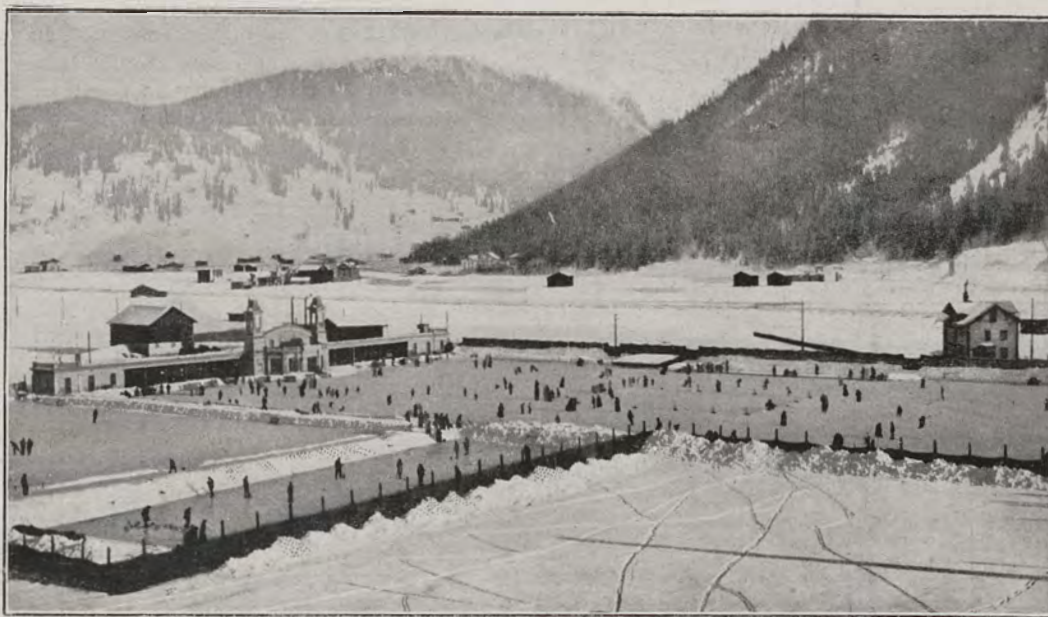
Ces « schitten », comme on les appelle en Suisse, sont toujours très disputées. Les départs sont donnés individuellement, et le classement se fait par temps.

Comme pour le ski, le cheval est souvent employé dans le sport de la luge.

Ces excursions sont, du reste, fort goûtées, et il n'est pas rare de rencontrer aux environs des stations hivernales six, huit et même dix luges en file indienne remorquées à toute allure par un traîneau attelé.

Le sport de la luge a comme dérivé le skeleton.

Le skeleton est un traîneau en acier très plat (10 centimètres environ) sur



LA PATINOIRE DE DAVOS. — VUE DES CHAMPS DE NEIGE, SERVANT A LA PRATIQUE DU SKI

obtenues dépassent le 90 kilomètres à l'heure de moyenne.

Le skeleton est pourtant un sport assez dangereux, et il demande

une habileté consommée, car dévaler les pentes à de telles vitesses, la tête la première et ne pas manquer les virages, n'est certes pas à la portée du premier venu.

Comme pour la luge, nombreuses sont les épreuves organisées chaque saison; nombreux aussi sont les partants, les dames elles-mêmes, quoique beaucoup plus ferventes de la luge, ne dédaignent pas le skeleton, et quelques-unes ont effectué cette année quelques belles performances.

Les sports de neige ne sont pourtant pas seuls pratiqués en Suisse, le patinage a lui aussi ses fervents adeptes.

Davos, Saint-Moritz, Les Avants, possèdent des patinoires merveilleuses. Immenses et inondées chaque jour, elles offrent aux patineurs une glace

vierge et dure, et aux joueurs de curling des champs propices à leurs exploits. Chaque saison les meilleurs champions patineurs sont aux prises, sur les merveilleuses patinoires helvétiques, et de grands tournois internationaux, de hockey sur glace et de bandy sont organisés. Les fervents du curling, de leur côté, s'adonnent à la pratique de ce sport, sur lequel nous reviendrons dans notre prochain article.

(à suivre).



UNE DESCENTE EN SKELETON



UNE PARTIE DE CURLING A SAINT-MORITZ

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL DE CAVALERIE

Son présent — Son avenir

(Suite)

Achats de Toulouse. — Les présentations d'étalons à Toulouse deviennent de moins en moins belles et les achats indiquent d'année en année une préférence plus marquée pour le bourdon au détriment du performer. En 1905 il avait été acheté dans le Midi 18 performers pour 23 bourdons. En 1909, sur 35 étalons, il n'y a eu que 10 performers achetés pour 25 bourdons payés 5.500 francs en moyenne; la progression est constante.

Cela ne satisfait encore personne, ni les éleveurs de chevaux de cavalerie qui méprisent ces bourdons sans qualité, ni les éleveurs de poneys qui préféreraient certainement les étalons norfolks ou de petits Normands.

Il était bien facile, en étudiant leur production depuis 1903 au moins, de voir que ces bourdons faisaient de mauvais étalons. Il suffisait aussi de les revoir au Haras quelque temps après l'achat, après leur dégonflement.

Mauvaise répartition des étalons. — Je sais bien que la politique se mêle aujourd'hui de tout en gênant bien des services, et que l'on trouverait quelquefois aux faits, des excuses que l'on ignore; mais cela ne diminue pas la gravité des conséquences mauvaises.

Je crains que ce ne soient, par exemple, de hautes influences qui fassent favoriser les haras de Tarbes et de Villeneuve au détriment de celui de Pau. Il y a dans les effectifs de ces trois haras des différences anormales dont pâtit principalement le département des Landes.

Le rapport de M. le Directeur général des Haras en 1906 indiquait dans le département des Landes une moyenne de 60 saillies par étalon, tandis que les étalons de Tarbes et de Villeneuve ne faisaient en moyenne que 45 saillies. Cette différence est énorme; elle tient probablement à ce que les députés des Landes ne sont pas si influents que ceux des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne.

Ceci n'est pas un fait isolé, presque toutes les répartitions de l'Administration sont réglées ainsi.

La Direction actuelle assume devant l'histoire hippique une responsabilité qui ne la glorifiera certainement pas. Elle personnifie le triomphe du bourdon. La crise dont souffre l'élevage date de son avènement en 1902. C'est depuis 1903 que l'on achète des bourdons et la diminution des saillies commence en 1904. Elle ne satisfait que quelques marchands normands et des Charentes qui écoulent à des prix inespérés des étalons sans valeur.

CHAPITRE IV

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. — LE PARLEMENT. — L'ÉVOLUTION VERS LE TRAIT. — LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES HARAS

Le Ministère de l'Agriculture. — Il est impossible de ne pas faire remonter la responsabilité de cet état de choses jusqu'au Ministre, malgré la considération que j'ai pour son talent et son bon vouloir.

M. Ruau, le 14 décembre dernier, rappelait à la Chambre que « l'Administration des Haras est tenue dans son attitude générale par les prescriptions de la loi de 1874 ».

Je regrette qu'il n'ait pas précisé davantage.

L'évolution de l'élevage. — Il reçoit, séance tenante, de députés, à la tribune, des remerciements, dont il se glorifie pour avoir fait placer des étalons de trait dans leur région. (Voilà comment le Ministre applique la loi de 1874.)

Il dit dans la discussion du budget que la substitution des chevaux de trait aux chevaux de demi-sang doit se faire lentement!

Il admet donc qu'elle puisse se faire?

M. le Ministre, avec une onction toute sacerdotale et la tristesse de Pilate, pousse tout doucement l'élevage du cheval de cavalerie vers sa disparition totale.

On a substitué au demi-sang de qualité le demi-sang cultural, qui sera peu à peu remplacé par le véritable cheval de trait réclamé par la majorité.

Dans cette même séance, le Ministre a dit aussi que les achats de Caen avaient été effectués cette année dans le sens qu'avaient indiqué les Remontes militaires!

Qui trompe-t-on?

Comment la Remonte peut-elle désirer avoir des bourdons en Normandie où doit se recruter la cavalerie plutôt que l'artillerie?

Je crois que la Grande Muette a une fois de plus bon dos.

Enquête du Conseil supérieur des Haras. — M. Ruau, dans son grand désir de concilier tous les intérêts, a fait procéder à une enquête approfondie par le Conseil supérieur des Haras, avec consultation des services intéressés : Haras, Armée, Remonte et des éleveurs, pour fixer le type de cheval qu'il convient d'acheter en Normandie.

On peut être certain que tout le monde répondra qu'il faut acheter l'étalon fortement charpenté.

M. le Directeur dira que c'est ce cheval qu'il cherche à acheter. L'animal étoffé demandé n'étant autre, d'après lui, que le cheval cultural.

Les éleveurs diront qu'ils peuvent produire tout cheval qui leur sera demandé, pourvu qu'il soit payé d'autant plus cher qu'ils auront plus de sacrifices à faire pour s'outiller, et pourvu qu'ils aient un débouché assuré.

C'est ici que la question devient irrésoluble.

Le Ministre se défend d'une manière remarquable au milieu de cet imbroglio.

Il dit aux Normands : Je m'occupe de vous, je fais acheter vos chevaux par les étrangers; soyez tranquilles, je vous garde la clientèle de l'armée.

Il dit aux autres députés : Vous voyez que je fais ce que vous désirez puisque je vous fais envoyer des étalons de trait. Soyez patients et vous aurez satisfaction.

Et il dit en même temps à l'armée : je ne pense qu'à vous, je fais ce que je puis puisque je fais faire des enquêtes et que je patronne la société du cheval de guerre.

Comme il est au pouvoir et qu'il a la majorité pour lui, personne n'ose se plaindre d'autant plus qu'il accorde toujours quelque petite chose et que sa manière de donner vaut mieux, généralement, que ce qu'il donne.

Je suis très éloigné de désirer le départ de M. Ruau, car nous aurions beaucoup de risques de perdre au change, nous pourrions avoir un ministre moins compétent et sacrifiant encore davantage aux amis politiques.

Le malheur de nos institutions est que nos ministres ne sont plus jamais là pour voir le résultat des décisions qu'ils ont prises. Aussi, quand ils sont en exercice, tout leur semble aller le mieux du monde.

Plus ou moins longtemps après, éclate un scandale pareil à celui de la Marine, que l'on étouffe avec la complicité des députés solidaires.

Il faut une catastrophe comme l'inondation terrible des jours derniers pour secouer l'opinion. Quelle en est la cause? C'est assurément, en premier lieu, le déboisement. Qui en est responsable? Personne!... Pas plus le ministère d'aujourd'hui que tous ceux qui, depuis longtemps, pour ne pas mécontenter leurs électeurs, n'ont pas veillé à l'exécution des lois qui les gênaient.

Dans quelques années nous aurons certainement le scandale des Haras, provoqué par la décadence fatale de notre cavalerie, devenue alors trop évidente pour être niée plus longtemps.

CHAPITRE V.

LE MINISTÈRE DE LA GUERRE. — LA DIRECTION DE LA CAVALERIE
L'INSPECTION DES REMONTES

L'Administration de la Guerre, désireuse d'avoir l'appui de la Chambre, ne résiste que pour la forme, aux diminutions des crédits de la remonte et ne se fait pas faute de diminuer elle-même le budget de ce service.

Budget des remontes. — Depuis 1902, aucun ministre de la Guerre n'a défendu les remontes devant les Chambres et ils se sont toujours inclinés devant la Commission du budget.

Ce sont les députés des pays d'élevage qui ont toujours dû intervenir et ils ont parfois obtenu un relèvement de crédits, insuffisant d'ailleurs depuis 1902.

Si depuis 1897 on avait maintenu le budget de la remonte au chiffre qu'il avait atteint après le vote provoqué par M. Leygues, l'élevage du cheval de cavalerie serait actuellement florissant, mais malheureusement il n'en a pas été ainsi. La Chambre et la Guerre en sont principalement responsables.

Direction de la cavalerie. — La dualité d'attribution entre la direction de la cavalerie et l'Inspection des Remontes a pour effet de diminuer l'influence de l'inspecteur d'une manière néfaste pour le service. Le Directeur est le plus souvent complètement étranger aux questions de remonte et son ignorance plus écoutée du ministre, dont il approche, est cause, en grande partie, des maux dont souffre l'élevage. Les théories sur le prix des chevaux du précédent titulaire, étaient particulièrement défavorables aux producteurs. Tous ont d'ailleurs comme mot d'ordre de réaliser des économies.

Désorganisation des remontes. — Sous ce prétexte ou sous un autre, le service des remontes a subi, depuis quelques années, des modifications qui ne paraissent nullement utiles.

Après avoir supprimé les acheteurs temporaires qui formaient une excellente pépinière d'officiers de remonte et les avoir remplacés par des vétérinaires qui rendaient de bien meilleurs services à l'infirmerie qu'aux achats, on a complètement bouleversé les Dépôts en obligeant les commandants à passer deux ans dans la troupe, alors qu'au Ministère il y avait des officiers qui faisaient au moins deux grades sur place.

Au lieu d'avoir, comme il y a quelques années, à la tête des Dépôts des officiers connaissant le service et leur région, ayant du goût pour leur métier difficile et du temps devant eux pour se perfectionner et faire un bien durable, on nomme maintenant d'office, le plus souvent, des commandants qui n'ont aucun intérêt à rester dans le service, à moins de renoncer à l'avancement. Ce ne sont plus que des stagiaires qui partent dès qu'ils ont appris quelque chose aux dépens de l'élevage.

Les vétérinaires. — Les vétérinaires sont des spécialistes qui ne sont pas nécessairement des hommes de cheval et l'on peut dire, sans leur enlever aucune de leurs sérieuses qualités, que ceux qui, dans ce corps, jouissent de cette particularité, constituent des exceptions.

On ne peut évidemment pas être parfait en tout.

Un professeur de français ne sera pas forcément poète parce qu'il connaît les règles de sa langue; de même un connaisseur de fautes d'orthographe hippiques ne sera pas pour cela homme de cheval. On est plus ou moins doué de naissance pour être poète, ou homme de cheval, le milieu de famille et d'éducation peuvent développer ces qualités qui se complètent plus tard par l'étude et la pratique.

L'étude seule est incapable de les donner.

Il faut que les acheteurs connaissent le prix des chevaux ailleurs que sur les livrets matricules et qu'ils puissent juger rapidement à première vue.

Les vétérinaires sont portés à chercher « la petite bête » et ils sont

élevés à attacher aux tares une importance qu'un acheteur, qui a monté nombre de chevaux tarés excellents, ne peut admettre.

Le *Sport Universel Illustré* mentionnait, dans un de ses derniers numéros comme atteints de tares diverses, éparvins, jardons et suros volumineux : « Impur », « Blagueur », « Diadoque », gagnants de courses d'obstacles récentes, qu'un comité de vétérinaires refuseraient certainement.

L'influence des vétérinaires se fait sentir surtout dans les Commissions de remonte de corps qui, pécuniairement responsables de leurs achats, ne s'avancent que sous le couvert de l'homme de science.

Aussi n'achètent-elles un cheval au prix maximum (1.200 francs en moyenne) que s'il vaut 2.000 à 3.000 francs.

Inconvénients de l'admission des vétérinaires dans les Comités. — Bref, l'admission des vétérinaires dans les Comités de remonte présente comme inconvénients :

La suppression des stagiaires, pépinière d'acheteurs et de commandants de remonte, que les vétérinaires ne peuvent remplacer, puisque, jusqu'à présent, ils ne sont pas admis à commander les Dépôts.

Le manque de suite dans les soins donnés aux chevaux du Dépôt pendant les tournées.

Les vétérinaires sont inférieurs sur les questions d'élevage qui s'apprennent plus par la pratique que par la théorie et sont moins aptes à suppléer le commandant dans les jurys de concours.

Enfin, il est plus difficile de trouver des acheteurs compétents dans les 196 vétérinaires en premier que parmi les 1.100 capitaines et les 1.500 lieutenants de la cavalerie, d'où diminution de valeur des Comités.

Personne n'a jamais, que je sache, eu l'idée d'introduire des médecins dans des jurys de peinture pour juger l'anatomie des tableaux.

Le fonctionnaire qui a eu l'idée d'introduire des vétérinaires dans les jurys d'achat, a moins cherché certainement à améliorer le service de la remonte qu'à s'attirer la bienveillance des sous-vétérinaires de la Chambre.

On se désintéresse du cheval dans la cavalerie. — Cela indique aussi une évolution dans l'esprit de la cavalerie.

Quand un chef d'armée sent que son moral diminue, il assemble un conseil de guerre.

Les chefs de cavalerie qui pensent que les lumières de la science sont préférables à la pratique hippique, prouvent qu'ils ne peuvent avoir confiance pour leur part en cette pratique.

Quelques sommités militaires ne cachaient pas, ces années dernières, leur peu de confiance dans les services que pouvait rendre la cavalerie en campagne et les progrès de la navigation aérienne ne sont pas pour les influencer favorablement.

L'esprit cavalier n'est pas très à la mode dans les hautes sphères.

Les officiers d'état-major, qui monopolisent l'avancement et qui ne commandent nos régiments de cavalerie qu'en stagiaires, pour leur instruction particulière, s'intéressent généralement peu aux chevaux dont leurs études les ont éloigné.

Ils goûtent évidemment plus chez les autres les qualités qu'ils



LES CHEVAUX GRIS, ISSUS D'ARABES DÉPRÉCIÉS PAR LA REMONTE SONT SOUVENT DES ANIMAUX TRÈS SÉRIEUX



... LES CHEVAUX LÉGERS ET ENLEVÉS, DE 1^m56, PULLULENT MAINTENANT DANS LE SUD-OUEST...

ont eux-mêmes et notent plus favorablement les travailleurs que les hommes de cheval.

Saumur. — La pompe est partout plus en honneur que jamais ; la science hippique est délaissée, même à Saumur, où depuis quelques années le commandement est exercé par des administrateurs plutôt que par des cavaliers. On semble viser à en faire une petite école de guerre, aussi y néglige-t-on complètement l'étude de l'élevage et des questions de remonte qui devraient avoir leur place marquée dans les programmes.

Nos camarades sont généralement si ignorants de ces questions que, dans les pays que j'ai parcourus, c'étaient les anciens officiers de cavalerie qui faisaient le plus mauvais élevage de demi-sang.

On a eu la bonne idée d'organiser à Saumur des cours pour chefs d'escadrons et il y est venu des commandants de remonte qui auraient très volontiers, en quelques causeries, fait profiter leurs camarades et les élèves de leur expérience ; mais on n'en a pas eu l'idée.

On a fait venir un jour un homme de cheval en chambre qui, comme un faiseur de tours dans une caserne, a démontré la faillite du demi-sang, à l'aide d'instruments en vente au Bon Marché.

Fautes des Remontes. — Les Remontes ont eu le tort, avec les Haras, de pousser tous les pays dans la voie de l'élevage ; et, en recherchant trop le naisseur vendeur, d'entraver la division du travail.

Il y a des régions pour faire naître, il y en a d'autres pour élever, et il n'est pas possible que la même contrée soit favorable en même temps aux deux, les qualités à rechercher dans l'un et l'autre cas étant diamétralement opposées.

On a opéré ainsi pour éloigner les marchands ; mais ceux-ci sont un mal absolument nécessaire en servant de banquiers aux éleveurs qui ne peuvent souvent pas vendre à la Remonte au moment où ils ont besoin d'argent.

Achats trop tardifs. — Les éleveurs souffrent évidemment de l'époque des achats ; le commencement de l'année ne leur est pas favorable. Ils

préfèreraient écouler leurs produits le plus tôt possible après les travaux des champs, avant la mauvaise saison, au moment des grosses foires et du paiement des fermages.

C'est aussi l'époque du sevrage, et il faudrait faire de la place pour rentrer les élèves et les poulains achetés forcément à ce même moment ; de là, vente forcée pour les uns, empêchement d'acheter pour les autres ; au total, perte pour l'éleveur et profit assuré pour le maquignon, le tout occasionné par une complication administrative.

On pourrait effectuer les gros achats de chevaux du 15 octobre au 15 décembre en établissant les mandats payables à 90 jours, les vendeurs trouveraient facilement à les faire escompter. Ces dépenses seraient, comme maintenant, supportées par le budget suivant, et il n'y aurait qu'une augmentation de 90 jours, au maximum, de frais de séjour dans les annexes par cheval, dont il y aurait lieu d'augmenter d'autant le crédit d'entretien.

Il n'y a plus guère à reprocher aux remontes que de pousser à la taille dans le Midi et d'y déconsidérer la saillie de l'étalon arabe en dépréciant les chevaux gris.

Les Comités devraient payer le cheval de 1m50, près de terre, étoffé et membré, beaucoup plus cher que les araignées et les punaises de 1m56 qui pullulent maintenant dans le Sud-Ouest et dont on fait des chevaux de dragons.

Mauvaises conditions d'existence des remontes. — Tirillée entre les divers bureaux du Ministère auxquels elle a affaire : Direction, Contrôle, Cabinet, etc., et qui lui sont plutôt hostiles parce qu'elle dépense forcément beaucoup d'argent, l'Administration des remontes se tire le mieux qu'elle peut d'une situation de plus en plus difficile.

La désorganisation a été bien puissante pour venir à bout en si peu de temps de ce service mis sur un pied excellent par le général Favrot, remarquablement continué par l'homme de cheval si éminent qu'est son successeur.

Exploitation de la misère des éleveurs et du mulisme des officiers. — Le choix du personnel est constamment entravé par des questions étrangères au service.

On demande toujours davantage en donnant de moins en moins pour le personnel comme pour les chevaux.

Alors que tout a renchéri considérablement et que les conditions d'existence ont augmenté d'un quart environ depuis dix ans, l'armée paye les chevaux moins cher qu'alors.

Profitant de ce que les militaires ne peuvent se plaindre, les contrôleurs ont fait subir aux frais de route des Comités d'achat depuis dix ans je ne sais combien de diminutions successives, de sorte que les officiers y sont souvent de leur poche et sortent le moins possible. Il n'y a que ceux qui ont de la fortune qui puissent suivre les concours et courses de leur région ; quant à visiter comme jadis tous les éle-

vages du pays, cela est complètement impossible actuellement. La situation morale des cadres en est bien diminuée, ainsi que leur instruction.

Officiers des remontes transformés en agents électoraux. —

Depuis quelques années, le Ministère, poussé probablement par la Direction, protectrice de la Société du cheval de guerre, car cela a débuté à Lembeye, fier électoral du Président de cette Société, emploie les officiers acheteurs comme une sorte d'agents

électoraux, en les envoyant, sans aucune nécessité, à telle ou telle réunion hippique, suivant la couleur politique de l'organisateur.

On insère sur les programmes, afin d'attirer le public, comme réclame et pour faire ressortir l'influence du barnum, à côté des autres mentions attractives connues :

« ...La musique municipale se fera entendre... » ou « ...il y aura couronnement de rosière, etc... », « le ou les Comités de tel Dépôt opéreront à l'issue de la réunion. »

Ces achats électoraux sont d'autant plus déplacés que les champions des épreuves ou des concours peuvent toujours se présenter à leur Comité de remonte, lors de ses tournées, porteurs de certificats constatant leurs succès. Les officiers sont reçus par le barnum et complètent son milieu triomphal. Dans le Sud-Ouest, où la Remonte joue un rôle si important, c'est l'élection assurée pour le seigneur du lieu que d'être patronnée par elle.

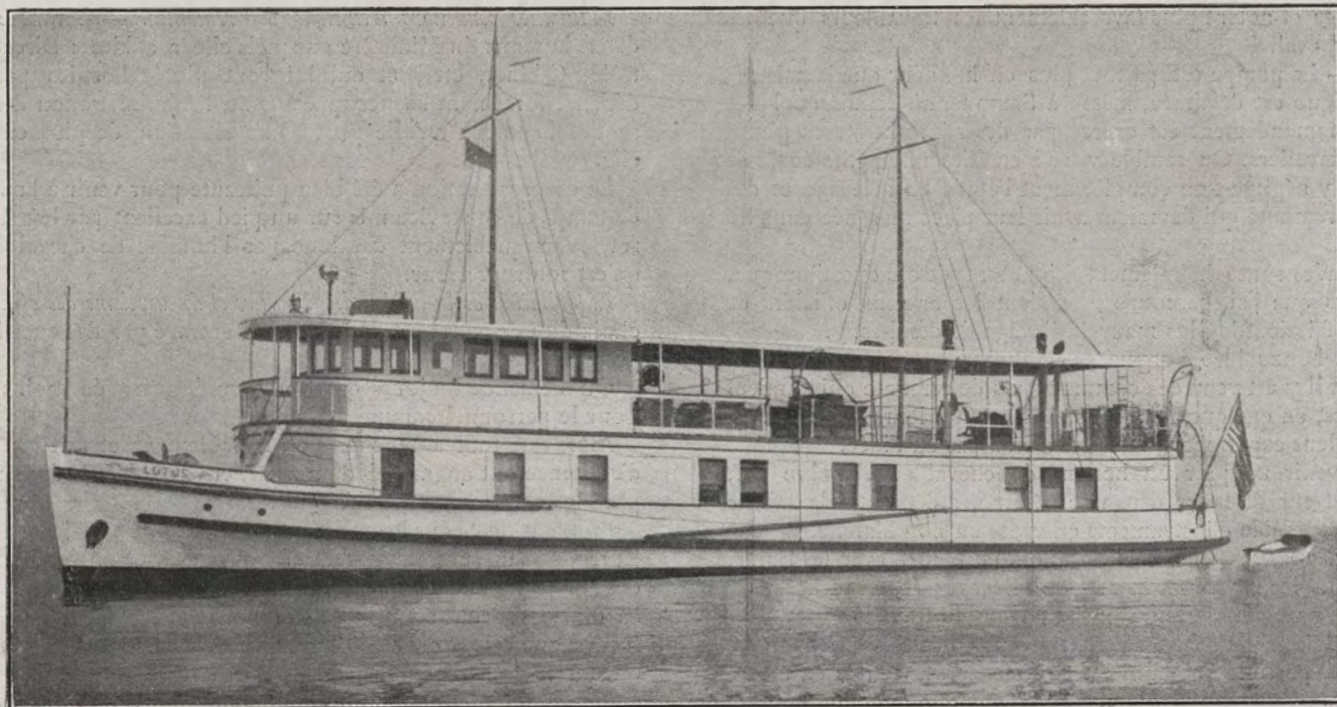
On en arrivera probablement à faire présider les Comités de Remonte par un vétérinaire, secondé par un membre civil porteur des fiches des éleveurs, et un adjoint du génie chargé des instruments mensurateurs. Nous serons encore plus éloignés alors du principe rationnel que prône le cheval de guerre : faire juger les chevaux de selle par des juges capables de s'en servir.

(A suivre.)

Vicomte MARTIN DU NORD.



... DES COMITÉS DE REMONTE FONCTIONNENT AUJOURD'HUI DANS TOUTES LES RÉUNIONS HIPPIQUES



LE LOTUS, HOUSE-BOAT AMÉRICAIN DE LA CÔTE DU PACIFIQUE

YACHTING & MARINE

LES HOUSE-BOATS AMÉRICAINS

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de traiter ici la question des house-boats ou maisons flottantes, et d'en déterminer l'utilisation spéciale en montrant quels en étaient les avantages et les inconvénients — les avantages principalement car, en réalité, les inconvénients n'en sont pas multiples — tout en faisant ressortir que c'était principalement en Amérique, où le régime des eaux lui convient admirablement, que ce genre d'embarcation ou de bateau s'était principalement développé en ces dernières années.

Les house-boats se subdivisent naturellement en plusieurs catégories, suivant les services auxquels ils sont destinés. Certains amateurs — et ce sont, je crois, les plus nombreux — veulent bien vivre de la vie du bord de l'eau et en goûter les charmes pendant les mois les plus chauds de la belle saison; mais les uns n'ont que peu ou prou de disposition pour la navigation, les autres ne peuvent disposer que de quelques heures chaque semaine et venir les passer avec leurs familles; ceux-là, tout naturellement, ont remplacé la villa coquette, le cottage anglais par un solide et spacieux pavillon flottant, solidement ancré — on pourrait même dire parfois incrusté — le long de la berge d'un fleuve ou d'un cours d'eau avec laquelle il est du reste relié par de vastes passerelles et qui, au cours de son existence, ne sera très probablement jamais appelé à effectuer le moindre déplacement. Il est bien entendu, que rarement, dans les régions privilégiées où la végétation est généreuse, le jardin, avec ses ombrages touffus et bienfaisants, est sacrifié et il forme, à quelques mètres à peine de la passerelle, le complément obligé de cette installation sur l'eau. Tous ou presque tous les propriétaires de ces villas nautiques ont soit un ou plusieurs canots à voiles ou à l'aviron et maintenant surtout, à moteur à gazoline, pour excursionner dans les environs, et s'ingénient à varier les distractions

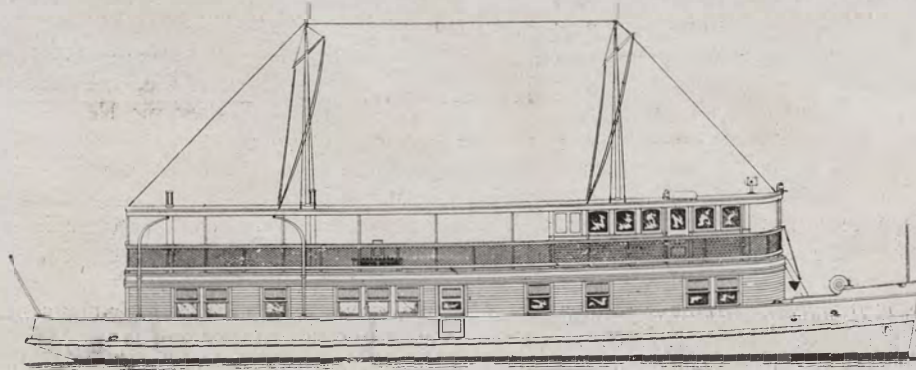
tions de la vie en plein air, par des parties de pêche ou de canotage.

Ces maisons flottantes ne sont pas légion en France; mais les touristes ont eu l'occasion d'en rencontrer une fois ou l'autre au cours de leurs excursions et nous n'avons pas à nous en occuper outre mesure. En Amérique, au contraire, les house-boats sont essentiellement mobiles et leurs propriétaires ne se font pas faute de se déplacer, qu'ils naviguent sur les grands lacs ou le long des côtes, ou des estuaires.

À l'encontre de beaucoup de Français, les Yankees ont horreur de la vie sédentaire, surtout lorsqu'il s'agit de se distraire ou de se récréer et on en voit peu se résigner à passer une saison entière à la même place, lorsqu'ils disposent d'une embarcation qui peut les transporter facilement d'un lieu à un autre.

Avant l'adaptation des moteurs à pétrole aux embarcations, les house-boats auto-moteurs étaient rares, la machine à vapeur étant trop encombrante et la plupart étaient complétés par des remorqueurs à vapeur chargés de les conduire dans leurs déplacements.

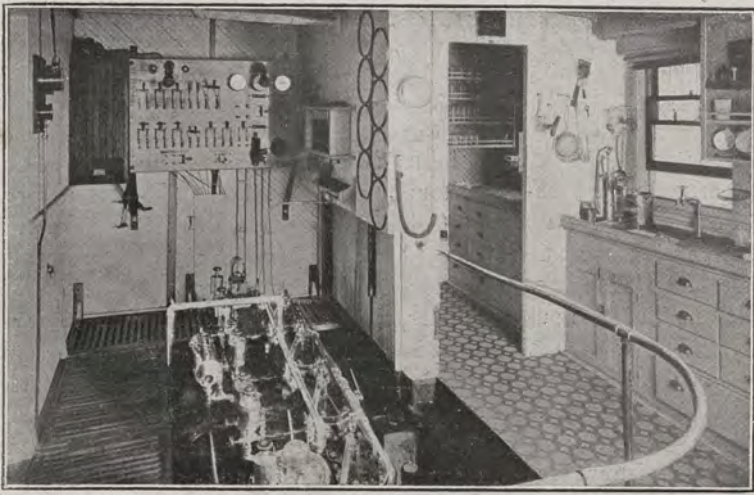
Qui ne se souvient du fameux house-boat luxueux du



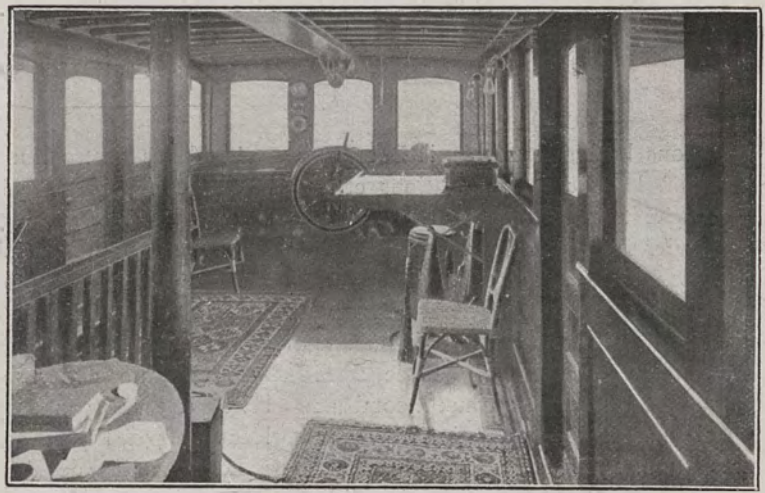
PROFIL DU HOUSE-BOAT LOTUS

yachtsman américain Lorillard qui avait un second radeau flottant pour ses voitures et ses chevaux, dont il se servait pour excursionner à chacune de ses escales et qui avait complété son train de bateaux par un magnifique yacht à vapeur chargé de remorquer son véritable palais flottant. C'était une complication considérable et, naturellement, cette façon de voyager permise seulement à un ultra-millionnaire n'a guère trouvé de prosélytes et les house-boats avec remorqueurs à vapeur étaient loin d'avoir le développement d'aujourd'hui.

Puis vint, il y a quelques années, l'utilisation des moteurs à pétrole par la navigation, et aussitôt on vit quelques novateurs acheter ou faire construire des grandes péniches de batelier, les couvrir de superstructures de façon à obtenir des appartements



LA CHAMBRE DU MOTEUR DU LOTUS



LA CABINE DU PILOTE

complets et y faire installer un moteur puissant pour diriger cette vaste construction.

Tel fut, en particulier, le cas de M. G. Gallice, qui, en 1902, acheta la *Dame-Jeanne*, construite à Auxerre, en 1897, pour M. Edwards et entre autres modifications intéressantes fit adapter à ce bateau plat le moteur de 40 chevaux de son ancien yacht mixte *Jolie-Brise*.

Mais, du moment que la vogue se portait vers ce genre de navigation, vivre de la vie du bord, avec tout le confortable de son appartement ou de sa villa, la construction de ces maisons flottantes, ne pouvait manquer de s'affiner et l'ingéniosité des architectes navals put se donner carrière pour arriver à combiner l'élégance des formes avec le confortable et le luxe des aménagements.

Les maisons plates, aux murailles droites et aux toits en terrasse n'ont pas toutes disparues, tant s'en faut, mais beaucoup ont fait place à de vrais bateaux aux formes impeccables, et auxquels la largeur et le tirant d'eau permettent de ne plus se borner à la navigation côtière ou intérieure. C'est le véritable house-boat, le « bateau-maison » qui domine maintenant et qui a la préférence, et certains propriétaires se permettent même le luxe d'ajouter une voilure à leur bateau, mesure de prudence qu'on ne saurait trop louer, car il y a toujours à craindre, lorsque l'on s'est éloigné des côtes, la fâcheuse panne que la voile vient heureusement neutraliser.

Tel n'est pas, cependant, le cas du yacht américain *Lotus* que nous présentons ci-contre à nos lecteurs. Le *Lotus* est, comme on le voit, muni de deux mâts qui sont surtout destinés à lui donner du cachet, car l'élévation de ses superstructures permettrait difficilement d'y adapter des voiles sans toucher à sa toiture.

Nous l'avons choisi néanmoins, parmi plusieurs autres, parce qu'il est un des plus grands house-boats à moteur qui existent actuellement sur la côte du Pacifique où ils sont légion, parce que l'ensemble de sa construction est aussi harmonieux que peut l'être un bateau de ce type et qu'il n'est pas moins remarquable par le confortable de ses aménagements, ainsi que l'on peut s'en rendre compte par les quelques échantillons que nous en donnons.

En résumé, avec les accastillages et l'apparence extérieure d'un house-boat, il a toutes les lignes d'un cruiser moderne, susceptible de fournir et de soutenir une vitesse de 10 milles à l'heure tout en

pouvant affronter un coup de temps, ou la grosse mer que l'on rencontre fréquemment autour des îles entre Seattle et Alaska. Ses réservoirs de pétrole de 13.500 litres qui lui donnent un rayon d'action de 2.500 milles, ses provisions qui lui permettent de naviguer tout l'été et même plus longtemps si besoin, ses engins de pêche, et de chasse, ses appareils photographiques, permettent à son propriétaire, à sa famille et à ses invités de se procurer toutes les jouissances de la vie sur l'eau sans aucune réserve ni restriction.

Le *Lotus* a été construit à Seattle, dans l'Etat de Washington, par les chantiers Lee et Brinton, pour M. Mac Maurice Micken, auquel il fut livré dans les commencements du mois de mai. Pour une longueur de 28^m20, il mesure 5^m50 de largeur et son tirant d'eau n'est que de 1^m85. Sa construction est très robuste, avec membrure double en pin rouge et un bordé de 7^m d'épaisseur. Le déplacement du bateau avec ses réservoirs à pétrole, ses caisses à eau, son armement et ses provisions s'élève à 90 tonnes.

Nous compléterons ces renseignements qui peuvent intéresser plus d'un amateur français par une revue des aménagements qui sont, comme le reste, des mieux compris.

La porte d'entrée du *Lotus* s'ouvre, à tribord, sur un petit vestibule donnant accès au grand salon — salle à manger qui mesure 4^m25 sur 5^m20. Cette pièce spacieuse et confortable, a comme ameublement un bureau-bibliothèque, un buffet, des sofas, un ratelier pour les armes de chasse et une grande cheminée ornementale. En sortant du salon, un corridor spacieux donne accès, vers l'avant, aux appartements de maîtres. Ces appartements comportent, à tribord, deux grandes chambres aménagées avec deux lits en cuivre, lavabos, bureaux et armoires, à babord deux chambres plus petites à un lit, deux salles de bain et une lingerie. Un escalier vous conduit ensuite au deck-house qui contient la cabine du pilote et un fumoir.

La chambre du propriétaire, située sur l'avant s'étend sur toute la largeur du bateau. Elle est meublée de deux lits avec sofas, bureau et plusieurs armoires.

L'arrière est occupé par le moteur, la cuisine, un office communiquant avec le salon, une salle à manger et deux chambres à deux lits pour le personnel. Le tout est complété par un garde-manger, une glacière, un lavabo-toilette et de nombreux placards pour l'équipage. P. R



LA CHAMBRE A COUCHER DU PROPRIÉTAIRE



LE SALON

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Ainsi que tout nous le faisait prévoir, la Bourse a supporté vaillamment le choc des inondations et le marché n'en a pas été troublé outre mesure. La liquidation de fin janvier s'est effectuée tranquillement, sauf un peu de tension dans les reports. Evidemment, les valeurs d'électricité et de transport n'ont pas conservé leurs hauts cours de décembre, mais là où une dégringolade pouvait presque être prophétisée, étant donnée la masse de réfection et de travaux incombant à ces sociétés, seule une légère dépréciation est venue frapper les titres, montrant leur ressort et leur fermeté. En outre, si la spéculation a fait moins d'affaires, le comptant a vu son mouvement de transaction s'augmenter dans de notables proportions.

La tenue des Rentes Françaises a été aussi bonne que possible : le 3 0/0 se tient aux environs de 99 fr. et l'Amortissable à 98.85.

Le mouvement des Caisses d'épargne ne se ressent pas le moins du monde de la période troublée que nous traversons. Il y a un excédent de dépôts de plus de 10 millions de francs depuis le 1^{er} janvier dernier.

Les Consolidés Anglais sont soutenus à fr. 82.50 sur la perspective de la réduction à brève échéance du taux de l'escompte à 3 0/0.

Les fonds Austro-Hongrois font 102.30.

L'Extérieure reste à 96.70. La Rente Italienne s'inscrit à 103.50. Le Portugais finit à 65.65. Les Russes sont fermes. Les Consolidés clôturent à 94.70 : le 3 0/0 1891 à 80, le 5 0/0 à 104.25 et le 4 1/2 à 99.05. Le Russe Unifié fait 95.50 sur les meilleures nouvelles de la politique extérieure.

Nos chemins de fer se tiennent : le Nord à 1.760, l'Est à 945, le Lyon à 1.350, le Midi à 1.160, l'Orléans à 1.440, l'Ouest à 980.

Les Chemins de Fer étrangers enregistrent les cours suivants :

Les Andalous 217, Nord de l'Espagne 364, Saragosse 422. Les Chemins de fer autrichiens se tiennent à 806 et les Lombards à 131.

Le Métropolitain est soutenu à 577. Le Nord Sud à 293, les Omnibus à 1482.

Nos établissements de Crédit se cotent de la façon suivante :

Le Lyonnais en avance à 1420. La Générale à 715. Le Comptoir d'Escompte à 615. La Banque de Paris à 1775.

Le Rio fait 1931, le Boléo 830 en légère réaction.

Le Suez en nouvelle avance à 5155.

Mines d'Or assez hésitantes — peu de transaction surtout au comptant. La Rand Mines clôture à 237,50 la Goldfields à 152,50, l'East Rand à 135, Robinson 262 et la Crown Mines à 210.

Les valeurs métallurgiques sont toujours assez peu traitées, mais soutenues, l'industrie étant partout en assez bonne posture. Les charbonnages sont toujours très demandés, conduites avec la plus grande sagesse. Ces Sociétés augmentent constamment leur production et consolident toujours de plus en plus leurs réserves. Nous laissons Lens à 1026, Bruay à 1225.

La semaine dernière ont été introduites en Banque les nouvelles actions de la Société du « Froid Industriel » ; dès leur apparition sur le marché elles ont coté 115 et 116. Cette intéressante affaire s'occupe uniquement de la construction de frigorifiques et d'appareils à fabriquer la glace. L'achat de cette valeur ne peut qu'être recommandé aux capitalistes désireux de faire un placement à la fois sûr et susceptible de plus-value.

LOUIS F.

Pour tous ordres et renseignements, écrire à M. Louis F. au « Sport Universel illustré ».

BANQUE LILLOISE

2, rue du 4^e Septembre, Paris. — TÉLÉPHONES : 240.58 & 59

Succursales :

LILLE. — 60, boulevard de la Liberté.
VALENCIENNES. — 27, rue du Quesnoy.
CHARLEVILLE. — 5, boulevard des Deux-Villes.
ABBEVILLE. — 4, place du Palais-de-Justice.
BESANCON. — 26, rue de la République.

EVREUX. — 18, rue Chartraine.
NANCY. — 6, rue de la Constitution.
ROUEN. — 7, rue Jeanne d'Arc.
SAINT-QUENTIN. — 41, rue Saint-André.
TOURS. — 37, rue de Buffon.

PETITES ANNONCES

A vendre 2.000 fr. **jument** baie, 3 ans, 1^m62 par Hetman et Courtisane, sœur de 3 chevaux en 1'37", peut être essayée en 1'44" sur la distance. Saine et netto, beau modèle, belles allures, bon caractère. — S'adresser à M. J. Romain, au bureau du journal. 198

A vendre **jument** baie, prenant 7 ans, 1^m63. Se monte et s'attelle à la perfection. Trois allures parfaites. Énergique et sage. Grosse sauteuse. Absolument saine et nette. 2.500 fr. Large essai. — S'adresser M. X., officier de cavalerie, 2, place de l'Eglise, Mourmelon-le-Grand (Marne). 343

Ravissante **jument de Corlay** grise, 1^m40, 4 ans, pleine de distinction et de cachet, allures remarquables, trotte kil. en 2", douceur et sagesse parfaites, peut être menée par dame en toute sécurité, délicieuse bête de tonneau, absolument saine et nette. Vendue de confiance avec les garanties les plus larges. 1.000 fr. — Chardon, Bannalec (Finistère). 360

A vendre ravissant **cheval hongre**, 6 ans, 1^m61, bai cerise, se monte, s'attelle, conduit par dame, toutes garanties. — S'adresser 6, rue de Fourcy, Paris (1^{er}). 362

A vendre : 1^{er} **Hongre** pur sang, 5 ans, 1^m63, sain et net, qualité military, vient de chasser. 2^o **Jument** présumée pur sang, 8 ans, 1^m61, s'attelant, montée en femme. Toutes garanties, sauf cornage. — C^{ie} Ch. de Beaucorps. St-Justin (Landes). 366

A vendre : 1 **cob** bai, 1^m56, très brillant, s'attelle seul et à deux. — 1 **cheval** bai, présumé pur sang; 1^m62, se monte très bien en dame; trois bonnes allures. — Pour les renseignements, s'adresser chez M^{me} A. Réville, 1, rue Paul-Saunière. 371

Epagneul breton, 20 mois, même portée que Flûte et Tac, primés Loudéac, arrêté et rapporte. — 250 fr. Retour facultatif. — C. de Boisriou, Tréguier 373

1^o Beau **coupé** Belvallette, très léger, à l'état neuf, pour 1 ou 2 chevaux, intérieur maroquin vert, strapontin, électricité; roues

caoutchoutées neuves; frein Lépine au pied. — 2^o A vendre ou échanger pour **Pill-Box**, marque Lagarde, de Pau, bois naturel vernis à l'état neuf, intérieur peau de porc; s'attelant pour 1^m65. — M. Didier, 14, rue Ste-Adélaïde, à Versailles; le matin, de 9 à 11 h. 1/2. 359

Charrette anglaise, 4 places, bleu foncé, état neuf, par Mulbacher, pour chevaux, de 1^m40 à 1^m50. — Baronne de Latourneille. Bourry, Le Cailar (Gard). 370

Monsieur, 33 ans, très bonne famille, s'étant toujours occupé d'agriculture, d'élevage et de dressage, connaissant très bien les chevaux : ayant obtenu nombreux prix et récompenses dans concours agricoles et hippiques, désire trouver situation honorable et de confiance dans écurie d'élevage ou de commerce, ou régisseur dans grand domaine. Références sérieuses. Ecr. Bur. du Journ. 358

Vendre ou échanger : 1^o **Illustration** 1892-1893. — 2^o **Sport Universel**, 100 numéros (n^{os} 25 à 129 inclus). — Dordet, Saint-Junien (Haute-Vienne). 372

AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans

que ces châssis ont amenée sur le marché. Songez donc :

Souplesse approchant celle de la vapeur; Consommation réduite de 30 0/0; Rendement augmenté de 25 0/0; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

Il y a trois séries de châssis **Minerva** 1910, toutes à moteurs Sans Soupapes, 4 cylindres; chacune de ces séries comprend un châssis long et un châssis court. Ce sont les 16, 26 et 38 chx. Avec une souplesse pareille, ce serait un non-sens que de construire des 6 cylindres dont le rendement est certainement moins bon et la consommation énorme.

ÉCHOS

AVIS A NOS ACTIONNAIRES

Le **Raphaël-Export** n'est pas un vin nouveau, c'est le type de St-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français; sa véritable appellation serait **St-Raphaël Quinquina-Exportation**, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le

demande sous le nom très abrégé de "Raphaël-Export".

« Comment les Eleveurs et les Veneurs supportent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux indisponibles?... Le « Chevaux et les Chiens boiteux n'existent plus pour ceux qui utilisent le **TOPIQUE DÉCLIE-MONTET**; c'est un service à leur rendre que de le leur faire connaître. »

UN LIVRE DE SPORT

Le *Traité de Fauconnerie et d'Autorisier*, suivi d'une *Etude sur la pêche au Cormoran*, par ALFRED BELVALLETTE, traité illustré de 75 fort jolies gravures, édité avec grand luxe, a pour but d'initier à la pratique de la chasse au vol, ce joli sport si délaissé aujourd'hui.

Il est impossible de lire les descriptions des différents vols sans éprouver le désir de se livrer au sport charmant qui fit les délices de nos ancêtres et qui revivrait certainement de nos jours, s'il était mieux connu et surtout, on n'en exagérerait pas les difficultés.

Le *Sport Universel Illustré*, éditeur, 13, rue de Londres, Paris. — Envoi franco contre 15 francs.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris. P. MONOD, directeur.



soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva** !

Personne n'ignore la véritable révolution

BRISE EMBAUMÉE VIOLETTE

ED. PINAUD. PARIS

